

A. Teebert

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0788

SourceBoite_020-21-chem | Pénitence tarifée.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

La confession aux Cisterciens.
1926.

Les effets ~~extrinsèques~~ et intrinsèques de
la confession privée

1. Bède dit que la confession de pechés est
nécessaire
- à la fois de pechés veniels, et que les
micros de pechés puissent obtenir leur pardon
 - à la fois de pechés capitales, et que la
pénitence puisse imposer la pénitence. (Expositio
sur le livre de St Jacques).

Il semble que Bède pour atténuer l'obligation des
monastères de résoudre mutuellement leurs pechés (de
quodlibet) et de faire de pechés ^{collectifs} pour en obtenir
le pardon.

En tout cas, ce n'est pas l'acte de la confession
qui entraîne le pardon.

2. A l'union semble être la 1^{re} et même de l'effet
intrinsèque de la confession. Il en parle d'un
sacrificium, qui est en fait une justa causa
ignoscendi, à cause de l'humilité, de la confession
qu'elle produit. Erubescit.

3. Hincmar (+ 882) dit que la confession est
indispensable à la réconciliation et à l'effet intrinsèque

- en tant qu'elle est le signe visible de
la contrition
- à cause de l'humiliation qu'elle
procure

BnF
MSS

A la fin du IX^e, et est celui qui a re
 mis y avoir de remission des rectes m'insu
 sans rien ; et que telle la confusion au présent
 sacrement etc.

p 25-37

et sup. n. d'insu. Quel de ce que la

et sup. n. d'insu. Quel de ce que la
 ordinaire, ordinaire et ordinaire etc.

et sup. n. d'insu. Quel de ce que la
 et sup. n. d'insu. Quel de ce que la

et sup. n. d'insu. Quel de ce que la
 et sup. n. d'insu. Quel de ce que la

et sup. n. d'insu. Quel de ce que la
 et sup. n. d'insu. Quel de ce que la

et sup. n. d'insu. Quel de ce que la
 et sup. n. d'insu. Quel de ce que la